

# 3ÈME DÉFI JEUNESSE POUR LES DROITS DE L'HOMME

Le 3ème défi jeunesse pour les droits de l'homme a été prolongé. Le Rapporteur spécial souhaiterait saisir cette occasion pour préciser le thème du défi:

## LA PRIVATISATION ET LES DROITS DE L'HOMME A L'EAU ET A L'ASSAINISSEMENT

(plus d'informations sur le thème se trouvent sur la page 2)



Le Rapporteur spécial est à la recherche de soumissions qui examinent la participation du secteur privé - à savoir les entreprises - dans le secteur de l'eau et de l'assainissement, du point de vue des droits de l'homme.

### DELAI:

30 avril 2020, minuit horaire de Genève

### QUELLE EST LA RECOMPENSE?

Le vainqueur sera invité à se joindre au Rapporteur spécial lors d'une présentation au Conseil des droits de l'homme à Genève, en septembre 2020.

### DES QUESTIONS?

Veillez contacter le mandat du Rapporteur spécial sur le droit de l'homme à l'eau potable et à l'assainissement à l'adresse suivante : [srwatsan@ohchr.org](mailto:srwatsan@ohchr.org)

### A NOTER:

En soumettant, les participants acceptent de la rendre publique sur la page Web HCDH du Rapporteur spécial.

Veillez ne pas inclure votre nom ou tout autre détail d'identification dans la soumission.

Les soumissions multiples ne sont PAS acceptées

Les soumissions qui ne suivent pas les instructions ne seront pas prises en considération.

### VOUS AVEZ ENTRE 15-23 ANS?

Les jeunes de 15 à 23 ans peuvent montrer leurs connaissances, leur compréhension et leur passion pour les droits humains à l'eau et à l'assainissement en créant une soumission originale sur les droits humains à l'eau et à l'assainissement et en la téléchargeant sur un réseau de médias sociaux (Instagram, YouTube, Facebook ou Twitter).

- Partagez votre soumission via les médias sociaux où le Rapporteur spécial de l'ONU a des comptes (@UNSRwatsan sur Instagram, @SRwatsan sur Facebook et Twitter).
- Marquez votre contenu en y incluant le hashtag #Youth4watsan et en taggant le compte du Rapporteur spécial.
- Soumettez un lien vers votre mise à jour sur les médias sociaux à [srwatsan@ohchr.org](mailto:srwatsan@ohchr.org) avec le sujet : "Soumission pour le 3e défi des droits de l'homme"

### VOUS AVEZ ENTRE 24 - 32 ANS?

Le document se présentera sous la forme d'une dissertation portant sur une étude de cas. Les participants sont libres de choisir un cas qui mette en avant diverses formes et modèles de participation du secteur privé dans le secteur de l'eau et de l'assainissement et qui analyse d'éventuelles lacunes dans la protection des droits de l'homme et leurs impact sur la réalisation des droits de l'homme dans ce domaine.

**La Dissertation:** 2,000 mots dans un fichier word (avec notes en bas de page, numéros de page et titres)

**Langues:** Anglais, Espanol, Français

- Partagez vos conclusions via les réseaux sociaux où le Rapporteur spécial de l'ONU a des comptes (@UNSRwatsan sur Instagram, @SRwatsan sur Facebook et Twitter).
- Marquez votre contenu en y incluant le hashtag #Youth4watsan et en marquant le compte du Rapporteur spécial
- Soumettez la dissertation, ainsi qu'un lien vers les réseaux sociaux à [srwatsan@ohchr.org](mailto:srwatsan@ohchr.org) avec le sujet : "Soumission pour le 3ème défi des droits de l'homme"



# CLARIFICATION DE LA PORTÉE DU RAPPORT:



## LA PORTÉE DU RAPPORT COMPREND

Fourniture de services par des entreprises privées (organismes à but lucratif)

Entreprises dans lesquelles le Gouvernement détient des capitaux et des actions, mais où une grande proportion des actions sont détenues par des investisseurs privés

La participation du secteur privé avec un accent particulier sur la fourniture de services

La réévaluation et ses risques pour les droits de l'homme

Services d'eau et services d'assainissement

Evaluation des niveaux de risques et des explications des risques que comporte la participation du secteur privé lorsque les organisations à but lucratif sont fortement impliquées dans la prestation de services

## LA PORTÉE DU RAPPORT NE COMPREND PAS

- La fourniture de services par les organisations sans but lucratif
- Fournisseurs informels de services
- Fournisseurs communautaires de services

Entreprises publiques: par exemple, tout entité dans laquelle le Gouvernement détient la quasi-totalité du capital ou des actions, avec droit de vote

La participation du secteur privé dans d'activités subsidiaires sur l'ensemble du cycle de l'eau et de l'assainissement, notamment par la fourniture de matériaux et d'équipements, l'élaboration de plans techniques et la construction d'infrastructures

Une analyse comparative des risques et des avantages de la fourniture de services d'eau de d'assainissement par les entités publiques et privées

Si les droits de l'homme dictent un type particulier de modèle ou de prestation de services